



PROCÈS-VERBAL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Ligue de football des Hauts-de-France

*Samedi 01 juin 2024
Saint Laurent Blangy – Arras*

Présidence : M. Cédric BETTREMIEUX

LISTE DES CLUBS PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS :

DISTRICT DE L' AISNE

500143 U.S. LAON Présent - 500164 O. ST QUENTIN Présent - 500239 U.S. CHAUNY Présent - 500482 R.C. BOHAIN Présent - 500497 U.S. VERVINS Présent - 502592 MARLE S. Présent - 502607 U.S. GUIGNICOURT Présent - 502625 STE A.S. MOY DE L' AISNE Représenté - 502632 U.S. SISSONNE Présent - 502719 ET.S. MONTCORNET Représenté - 502744 US VENIZEL Présent - 502920 AM.S.C. ST MICHEL Représenté - 511123 ESP. DE SAINS RICHAUMONT Représenté - 511487 U.S. BRUYERES MONTBERAULT Présent - 513326 NOUVELLE ENT.S. BOUE ETREUX Représenté - 515194 A.S. BEAUREVOIR Représenté - 517130 U.S. SEBONCOURT Représenté - 517131 ASPPT LAON Présent - 517834 LE NOUVION A.C. Présent - 518831 U.S. ETREAUPONT Représenté - 519761 S.C. ORIGNY EN THIERACHE Représenté - 521828 C.S. MONTESCOURT LIZEROLLES Présent - 522750 ENT.S. SEQUEHART FONSSOMME LEVERG Présent - 522896 A.S. BRENLY OULCHY Représenté - 523620 F.C. VIERZY Représenté - 523877 C.S.OM. ATHIES SS/LAON Représenté - 524025 F.F.C. CHERY L/POUILLY Représenté - 527773 FOY.J.EDUC.POP. COINCY Représenté - 527916 ST. PORTUGAIS ST QUENTIN Représenté - 527974 F.C. HANNAPES Représenté - 527975 U.S. BRISSY HAMEGICOURT Représenté - 528620 C.S. AUBENTON Représenté - 530301 F.C. LESDINS Représenté - 530303 A.S. BARENTON BUGNY Représenté - 530466 F.C. AMIGNY ROUY Représenté - 530470 A.S. ANIMATION PRESLES Représenté - 531359 F.C. COURMELLES Représenté - 531513 A.L.J. NECREUX SINCENY Présent - 531564 A.S. MARLY GOMONT Représenté - 533916 F.C. VENDEUIL Représenté - 539311 A.S. WILLIAM SAURIN POUILLY Représenté - 540867 E. ITANCOURT NEUVILLE Présent - 542530 U.S. DE RIBEMONT MEZIERES F.C. Présent - 542824 LIESSE-MARAIS Présent - 544177 VAUX ANDIGNY F.C. Représenté - 545707 A.S. NOUVIONNAISE Représenté - 545711 INTER C.S. DU CRECOIS Représenté - 546219 SP.C. FONTAINE NOTRE DAME Présent - 547917 U.S. VALLEE DE L' AILETTE Représenté - 548138 F.C. ESSIGNY LE GRAND Représenté - 548253 U.S. BUIRE HIRSON THIERACHE Présent - 549010 F.C. ALAINCOURT Présent - 549372 FERTE CHEVRESIS F.C. Représenté - 549894 FC 3 CHATEAUX Représenté - 550884 F.C. VILLERS COTTERETS Présent - 551396 B.C.V. FOOTBALL CLUB Représenté - 551740 CHAMBRY FOOTBALL CLUB Représenté - 553772 A. S. NAUROY Présent - 560194 UNION SPORTIVE

DU CHEMIN DES DAMES Représenté - 560199 ASSOCIATION SPORTIVE BELLICOURT FOOTBALL Représenté - 560424 SOISSONS INTER FOOTBALL CLUB Présent - 560958 FC BILLY SUR AISNE Représenté - 561146 UNION SPORTIVE BELLEU Représenté - 563644 TERGNIER FOOTBALL CLUB Représenté - 563695 ENTENTE CROUY CUFFIES FOOTBALL Représenté - 563788 A.S. SERAUCOURT LE GRAND Représenté - 564246 SPORTING CLUB DE FLAVY Présent - 564378 UNION SPORTIVE DE NEUVE MAISON Présent - 580475 A. F. C. HOLNON FAYET Représenté - 581691 UNION SUD AISNE F. C. Représenté - 581692 F.C. GAUCHY GRUGIES ST QUENTIN Présent - 582191 FC ST-MARTIN ETREILLERS Présent - 590178 WATIGNY F. C. Représenté - 590583 F. C. MONCELIEN Présent - 604041 HOSPITALIERS PREMONTRE Présent

DISTRICT DE L'ARTOIS

500115 ST. BETHUNOIS Présent - 500133 ST. HENINOIS Présent - 500148 U.S. OUVRIERE BRUAY LABUISSIERE Présent - 500157 U.S.A. LIEVIN Présent - 500182 U.S. NOEUVOISE Présent - 500277 LES CARABINIERS DE BILLY MONTIGN Présent - 500369 R. C. LENS Présent - 500425 U.S. ST POL S/TERNOISE Présent - 500460 S.C. PRO PATRIA WINGLES Présent - 500461 ET.S. BULLY LES MINES Présent - 500469 ET.S. DISTRICT D'ISBERGUES Présent - 500487 U.S. ROUVROY Présent - 500505 AVT G. GRENAY Présent - 500864 A.S. STE BARBE OIGNIES Présent - 500871 R.C. SAINS EN GOHELLE Représenté - 500877 CLUB SPORTIF AVIONNAIS Présent - 500884 AM.C. NOYELLES GODAULT Présent - 500888 J. FRANCE MAZINGARBE Représenté - 500902 U.S. BIACHOISE Présent - 500914 U.S. RUCH CARVIN Représenté - 500942 U.S. VIMY Présent - 500974 A. ANCIENS ELEVES EVIN MALMAISON Représenté - 500979 A.S. SALOME Représenté - 500989 F.C.ESPE. LA BASSEE Présent - 500993 S. PERNES EN ARTOIS Présent - 501007 S.C. FOUQUIEROIS Présent - 501018 ACHICOURT SPORTING CLUB FOOTBALL Présent - 501023 AM. ANCIENS ELEVES DOURGES Présent - 501061 OM. AIRE S/ LA LYS Présent - 501096 U.S. ABLAIN ST NAZAIRE Représenté - 501135 ET.S. LABEUVRIERE Présent - 501172 U.S. NOYELLES S/LENS Présent - 501207 AM.S. DE BEAURAINS Présent - 501208 E.S. LAVENTIE Présent - 501216 EST. CALONNE LIEVIN Présent - 501240 A.S. LOISONNAISE Présent - 501299 U.S. ST MAURICE LOOS EN GOHELLE Présent - 509209 U.S. LAPUGNOY Présent - 511383 O. DE BURBURE Représenté - 512333 U.S. BEUVRY Présent - 513158 ET.S. ANGRES Présent - 514213 U.S. ANNEZIN Présent - 514721 AM. ANCIENS ELEVES AIX NOULETTE Présent - 515005 E. DE VENDIN LE VIEIL Présent - 515775 U.S. VERMELOISE Présent - 516057 MONTIGNY EN GOHELLE F.C. Présent - 516889 E.S. DE ROEUX Présent - 518773 S.C. ST NICOLAS LEZ ARRAS Présent - 518934 U.S. OUVRIERE LENS Présent - 518987 U.S. HESDIGNEUL Présent - 519241 F.C. SERVINS VERDREL Présent - 519474 ET.S. ANZIN ST AUBIN Présent - 519693 A.S. FREVENTINE Présent - 520501 U.S. MAISNILOISE Représenté - 520799 O. HENINOIS Présent - 521103 O.S.C. DE VITRY Représenté - 521366 U.S. LESTREM Présent - 521439 J.S. ECOURT ST QUENTIN Présent - 521442 ET.S. STE CATHERINE Présent - 521804 A.S. BAILLEUL SIRE BERTHOULT Présent - 521810 U.S. HOUDAIN Représenté - 522128 F.C.AM.LAIQ. HINGES Présent - 522277 C.OUV.S. MARLES LOZINGHEM Présent - 523106 A.S. AUCHY LES MINES Présent - 523618 MEURCHIN U.S. OLYMPIQUE Présent - 524501 ESP.S. HAILLICOURT Présent - 524751 F.C. DAINVILLOIS Présent - 525020 J. FRANCE GUARBECQUE Représenté - 525577 A.S. MAROEUILLOISE Représenté - 526218 C.S. HABARCQUOIS Représenté - 526658 UNION SPORTIVE GONNEHEM CHOCQUES Présent - 526818 AV.S. PONT A VENDIN Présent - 526825 ET.S. ALLOUAGNE Représenté - 527023 DIABLES ROUGES LAMBRES LES AIRE Représenté - 527402 A.EDUC.POP. VERDREL Présent - 528389 O.C. COJEUL Présent - 528660 UNION CLUBS DIVIONNAIS Représenté - 528802 F.C. ANNAY Présent - 529518 F.C. CITE 6 CALONNE RICOUART Présent - 529555 ET. S. DE ST-LAURENT-BLANGY FEUCHY Présent - 529558 LA RENAISSANCE ESTREE BLANCHE Présent - 530391 ET.S. OURTON Présent - 531506 F.C. RICHEBOURG Représenté - 531561 F.C. BOUVIGNY BOYEFFLES Présent - 532295 ENT. VERQUIN

BETHUNE Présent - 532312 J.S. ACHIET LE PETIT Présent - 532366 R.C. LOCON 2000 Représenté - 533005 A.S. ROCLINCOURT Présent - 534158 F.C. CAMBLAIN CHATELAIN Représenté - 534370 TORTEQUESNE F. C. Représenté - 534489 F.C. CUINCHY Représenté - 535155 ENT.S. THIENNES Représenté - 536161 U.S. DE RIVIERE Présent - 536163 F.C. TILLOY LES MOFFLAINES Présent - 537287 O. LIEVIN Présent - 538015 U.S. PAS EN ARTOIS Représenté - 538019 U.S. MONCHY AU BOIS Représenté - 538702 U.S. MONCHY BRETON Représenté - 540084 A. S. LYSSOIS Représenté - 540520 QUIERY LA MOTTE A.S. Présent - 540755 A.S. DE LA VALLEE DE LA TERNOISE Présent - 540861 U.A.S. HARNES Représenté - 540914 A. JEUNESSE DE RUITZ Représenté - 544087 BERNEVILLE A.S. Présent - 546983 ARRAS F.A. Présent - 549473 ENT.S. VAL SENSEE Représenté - 549596 SUD ARTOIS F. BEAUMETZ WANQUETIN Présent - 550719 BARLIN FUTSAL CLUB Présent - 551433 FUTSAL CLUB DOURGES Présent - 551540 U. S. GREPAY Représenté - 552190 S. C. ARTESIEN Présent - 552251 A. F. C. LIBERCOURTOIS Représenté - 552255 O. S. ANNEQUIN Présent - 552692 F. C. LILLERS Présent - 552933 A.S. AVION FUTSAL Présent - 553341 HEUCHIN LISBOURG UNION SPORTIVE Représenté - 553543 NEUVIREUIL/GAVRELLE A.S. Présent - 553697 A. J. ARTOIS Représenté - 553738 ENT. S. AGNY Présent - 554024 A. F. C. LOISIRS LIEBAUT Présent - 554185 BAPAUME BERTINCOURT VAULX VRAUCOURT A. S. Présent - 554280 AV. OUVRIER S. C. SALLAUMINES Présent - 560989 RACING CLUB CALONNE-RICOUART Présent - 561126 ATREBATE FOOTBALL CLUB Représenté - 564026 R.C. VAUDRICOURT KENNEDY Présent - 564239 RAYA ESSARS FUTSAL Représenté - 564356 GREPAY FUTSAL Présent - 580506 AM. S. DE TINCQUIZEL Présent - 580800 VALHUON F. C. Représenté - 581444 NOEUX LES MINES AMICALE FUTSAL CLUB Présent - 581908 MELTING SPORT Présent - 581988 PONT A VENDIN FUTSAL Présent - 582140 OLYMPIQUE ARRAS FOOTBALL Présent - 582197 AUCHEL F. C. Présent - 582360 SPORTING CLUB AUBIGNY SAVY BERLETTE ASSOCIATION Représenté - 582535 A. S. DE CAUCHY A LA TOUR Représenté - 582547 OLYMPIQUE LA COMTE OMNISPORTS Présent - 582606 FUTSAL CLUB SAINT-VENANTAIS Présent - 737756 F.C. FEMININ HENIN BEAUMONT Présent - 760679 UNION FÉMININE DE L'ARTOIS Présent - 763952 VAUDRICOURT KLUB SPORTOWY 2012 Présent - 850372 FUTSAL C. BETHUNOIS Présent - 851057 BEUVRY TIGERS LENS FUTSAL CREWS Présent - 852292 A.S. BASSEENNE DE FUTSAL Présent - 852823 FUTSAL ASSOCIATION MERICOURT Représenté - 860260 A. S. KENNEDY HENIN BEAUMONT Présent - 882536 A. F. L. EPINOY CARVIN Présent

DISTRICT DE LA CÔTE D'OPALE

500077 U.S. BOULOGNE COTE D OPALE Présent - 500188 L'ECLAIR NEUFCHATEL Représenté - 500283 J.S. DESVRES Présent - 500292 U.S. MONTREUIL S/MER Présent - 500295 A.S. BERCK PLAGE Présent - 500368 U. S. DU PAYS DE SAINT-OMER Présent - 500894 ST. PORTELOIS Présent - 500939 O. HESDIN Présent - 500945 O. LUMBROIS Présent - 501009 A.S. OUTREAU F. Présent - 501037 ET.S. ARQUES Présent - 501040 A.S. WIMEREUX Présent - 501069 A.S. ETAPLES Présent - 501103 U.S. OUVRIERE RINXENT Représenté - 501168 C.S. WATTEN Représenté - 501185 U.S. MARQUISE Présent - 501190 ENT.S. GUINES Représenté - 501223 A.S. MARCK Présent - 501244 J.S. CONDETTE Représenté - 512177 A.S. MARESQUEL Présent - 512858 O. ST MARTIN LES BOULOGNE Présent - 515225 AM.S. ESQUERDES Représenté - 519692 S.C. COQUELLOIS Présent - 521362 A.S. RANG DU FLIERS Représenté - 521530 A.S. FRUGEOISE Présent - 521642 J.S. RENESCUIROISE Présent - 522134 U.S. BLERLOT PLAGE CALAIS Présent - 522887 A.S. D'HALLINES Présent - 522945 J.S. LONGUENESSE Présent - 523496 ET.S. ROQUETOIRE Présent - 523499 U.S. VERCHOCQ ERGNY HERLY Présent - 523533 E.S. SAINT OMER RURAL Représenté - 523828 U.S. AMBLETEUSE Représenté - 524495 U.S. QUIESTEDE Présent - 524660 WISSANT F.C. Représenté - 525018 U.S. COYECQUOISE Représenté - 525027 ET.S. ST LEONARD Représenté - 525344 AM.LAIQ. CAMIERS Présent - 525345 CERC.A. EPERLECQUOIS Représenté - 525817 A.S. CUCQ Représenté - 527018

U.S. BOURTHES Présent - 527217 F.C. BELLEBRUNE Représenté - 527656 U.S. HESDIN L'ABBE Représenté - 527657 A.S. EDUC.POP. ST INGLEVERT Présent - 527664 J.S. RACQUINGHEM Présent - 528070 US EQUIHEN PLAGES Représenté - 528385 FOY.J.EDUC.POP. FORT VERT Représenté - 528388 F.C. ISQUES Représenté - 528668 A.S. SURQUES ESCOEUILLES Présent - 528743 F.C. RECQUES S/HEM Présent - 529113 F.C. SANGATTE Représenté - 529114 U.S. BOMY Présent - 530147 R.C. LOTTINGHEM Représenté - 530399 A.S. CREMAREST Représenté - 530987 U.S. BLARINGHEM Représenté - 531859 F.C. MERLIMONT Représenté - 532664 U.S. BRIMEUX Représenté - 533008 A.S. BEZINGHEM Représenté - 533664 J.S. BONNINGUES LES ARDRES Présent - 533763 F.C. WAVRANS S/L'AA Présent - 534967 A.S. BOISJEAN Présent - 535153 A.S.C. SENINGHEM Représenté - 537276 A.S. CONCHIL Présent - 538710 F.L.C. DE LONGFOSSE Représenté - 539492 U.S. PORTELOISE Représenté - 539750 AM.S.L. VIEIL MOUTIER LA CALIQUE Représenté - 540043 SAMER R.C. Représenté - 540065 U.S. DE RETY Représenté - 540140 F.C. WARDRECQUES Représenté - 541581 VERTON F.C. Présent - 541723 HERBELLES PIHEM INGHEM ES Présent - 542179 LONGUENESSE MALA FOOTBALL CLUB Présent - 549881 TUBERSENT ATHLETIQUE CLUB Représenté - 551113 F.C. ST JOSSE Représenté - 553084 OUTREAU FUTSAL J.S. Présent - 553397 WIMEREUX FUTSAL Présent - 553876 GUINES CORNAILLES FUTSAL CLUB Représenté - 554239 OYE PLAGES FUTSAL ANSERIEN Représenté - 561158 FUTSAL CLUB GUEMPISOIS Représenté - 564257 THUNDERS FUTSAL CLUB Représenté - 564373 ASSOCIATION JEUNES FOUTEUX DES 7 VALLEES Représenté - 564513 PAYS DE LA LYS Représenté - 564529 RACING CLUB DE CALAIS Présent - 564613 AMICALE CALAIS PASCAL FOOTBALL CLUB Présent - 581258 LE PORTEL GENERATION PASSION FOOT Représenté - 581455 GOUY SAINT ANDRE R. C. Représenté - 582194 US.CLUB WIERRE-EFFROY Présent - 590503 LES JEUNES DU BEAU MARAIS Présent - 860402 LYS AA FOOTBALL CLUB Représenté - 860673 FC BONNINGUES LES CALAIS Présent

- DISTRICT DE L'ESCAUT

500125 S.C. DOUAI Présent - 500165 A.C. CAMBRAI Présent - 500250 VALENCIENNES F.C. Présent - 500404 U.S. BERLAIMONT Représenté - 500410 ESCAUDAIN U.S.F. Présent - 500455 A.S. HAUTMONT Présent - 500485 U.S. JEUMONT Représenté - 500874 U.S. AUBERCHICOURT Représenté - 500892 S.C. ANICHE Représenté - 500893 A.S. MASNIERES Présent - 500904 U.S. WALINCOURT SELVIGNY Représenté - 500906 A.S. SIN LE NOBLE Présent - 500911 DECHY SP. Présent - 500927 U.S. DES MINEURS Présent - 500936 S. BRUAY S/ESCAUT Présent - 500946 LEFOREST ANCIENS ELEVES F. Représenté - 500963 U.S. FOURMIES Présent - 500970 AM.S. ET GYMNIQUE LOUVROIL Représenté - 500995 S.A. LE QUESNOY Présent - 501002 U.S. COUSOLRE Présent - 501027 U.S. PECQUENCOURT Représenté - 501049 U.S. MAUBEUGE Présent - 501053 U.S. MONTIGNY EN OSTREVENT Présent - 501083 U.S. ST SOUPLET Représenté - 501108 U.S. HORDAIN Présent - 501115 J.O. WALLERS ARENBERG Représenté - 501116 STE S. MARCOING Présent - 501120 O.C. AVESNES LES AUBERT Représenté - 501126 U.S. PONT FLERS Présent - 501148 S.C. GUESNAIN Présent - 501159 ET.S. VILLERS OUTREAUX Présent - 501160 U.S. QUIEVY Présent - 501166 ENT. LIGNY O. CAULLERY Représenté - 501225 U.S. HERGNIES Représenté - 501236 STE COMM.EDUC.PHYS.S. PONT S/SAM Représenté - 501282 MARCHIENNES O. Présent - 501336 ET.S. NOYELLES S/SELLE Présent - 509021 R.C. ROEULX Présent - 509301 NEUVILLE O.S.C. Représenté - 509985 O. ONNAING Représenté - 511584 O. FLINES LEZ RACHES Présent - 512853 C.A.S. ESCAUDOEUVRES Présent - 512886 U.S. BAVAY Présent - 512979 ST. ORCHESIEN Présent - 515229 J.S. ABSCON Présent - 515454 AM.F.C. COLLERET Présent - 516515 AVT G. SOLRE LE CHATEAU Représenté - 518069 U.S. AULNOY Présent - 520072 F.C. QUAROUBLE Présent - 520503 U.S. VILLERS SIRE NICOLE Représenté - 520614 ESP.A. PROUVY Représenté - 520797 U.S. BOUSIES FOREST Représenté - 521012 IRIS C. LA SENTINELLE Présent - 522126 A.S. DOMPIERRE Représenté - 522137 AM.S. PETITE FORET Représenté - 522411 U.S. FONTAINE NOTRE DAME Représenté - 522633 U.S. RAIMBEAUCOURT Présent -

523019 O. LANDAS Représenté - 523373 A.S. ARTRES Représenté - 523494 U.S. BETHENCOURT Présent - 523586 A.S. LONGUEVILLE Présent - 523830 ENT.S. DE CAUDRY Présent - 523966 U.S. MUNICIPALE BEUVRAGES Représenté - 523967 BUGNICOURT ET.C. Représenté - 524394 J.S. D'HAVELUY Présent - 524689 R.C. LECLUSE Présent - 525693 U.S. FRAIS MARAIS Présent - 526210 F.C. PECQUENCOURT Présent - 526216 A.S. BELLIGNIES Représenté - 526475 DOUAI LAMBRES CHEMINOTS A. S. Représenté - 526822 ENT.S. LAMBRES LEZ DOUAI Présent - 527660 F.C. FERIN Représenté - 527896 O. ST OLLE Représenté - 529125 ANZIN F.A. R.C. Représenté - 531651 F.C. MARPENT Présent - 534371 U.S.ART. CHEMINOTS SOMAIN Présent - 535469 F.C. SOLESMES Représenté - 538338 U.S. HAULCHIN Présent - 538602 F.C. NOMAIN Représenté - 540051 U.S. DE BRILLON Présent - 541746 F.C. FONTAINE AU BOIS Représenté - 544834 BACHANT S.C. Présent - 546559 AM.F.C. FERRIERE LA PETITE Représenté - 546768 A.S. DOUZIES F. Représenté - 547068 A.S. VENDEGIES ESCARMAIN Représenté - 548256 O.SP.C. ASSEVENTOIS Présent - 548408 VIEUX CONDE F. Présent - 548841 F.C. PROVILLOIS Présent - 548990 ST AMAND F.C. Présent - 549607 A.S. THUN L EVEQUE ESWARS Représenté - 549948 F.C. DE JENLAIN Représenté - 550629 U.F. ANHIERSOIS Présent - 551920 BRIASTRE UNION SPORTIVE Présent - 552304 U. S. DE ROUSIES Présent - 553416 U. S. AUBIGNY AU BAC Représenté - 553506 O. DES MEMBRES CAMBRAI AMERIQUE Présent - 554186 U. S. ERRE HORNAING Présent - 554314 ARLEUX FECHAIN OLYMPIQUE SENSEEN Représenté - 560357 SPORTING FUTSAL MARCHIENNES Représenté - 560614 UNION SPORTIVE OHAIN Représenté - 561039 UNION SPORTIVE DE CRESPIN Représenté - 564256 AC BERMERAIN Représenté - 564258 ENTENTE SPORTIVE MASTAING WAVRECHAIN Présent - 564385 Racing Club d'Elincourt Présent - 564445 ASSOCIATION SPORTIVE LES ECUREUILS METZ-EN-COUTURE Présent - 581056 HELESMES FUTSAL Présent - 581192 BEAUFORT LIMONT FONTAINE U. S. Présent - 581467 A.S. DES EPIS FUTSAL Présent - 581855 ENT. FEIGNIES AULNOYE FOOTBALL CLUB Présent - 582202 F. C. RAISMES Présent - 582588 SPORTING CLUB OLYMPIQUE DE MARQUION BOURLON EPINOY Représenté - 582608 UNION DES PAYS DE LA SENSEE ET DE L'OSTREVENT Présent - 607107 J.S. CHEMINOTS VALENCIENNES Représenté - 852688 A. PONT DE LA DEULE FUTSAL Présent - 852828 MAUBEUGE FUTSAL ACADEMY Présent - 853341 LIEU ST AMAND F. VETERANS LES SANGLIERS Représenté - 861191 RACING CLUB THIANT LOISIRS Représenté - 881989 HERIN AUBRY CULTURE LOISIRS EVASION Représenté

DISTRICT DES FLANDRES

500054 LOSC LILLE ASSOCIATION Présent - 500183 U.S. MARQUETTE Présent - 500265 S.C. BOURBOURG Présent - 500276 U. HALLUINOISE Présent - 500305 J.A. ARMENTIERES Présent - 500383 U.S.F. PERENCHIES Présent - 500426 U.S. LESQUIN Présent - 500866 O. MARCQUOIS Présent - 500873 U.S.MUNICIPALE MERVILLE Présent - 500896 AVT G. THUMERIES Représenté - 500899 WASQUEHAL FOOTBALL Présent - 500913 F.C. LA MADELEINE Présent - 500930 F.C. ANNOEULLIN Représenté - 500934 F.C. SECLIN Présent - 500938 U.S. ASCQ Présent - 500953 U.S. WATTRELOSIENNE Présent - 500957 S.C. HAZEBROUCKOIS Présent - 500964 A.S. TEMPLEUVE Représenté - 500980 ET.S. RONCQ Présent - 500982 LEERS OS FOOTBALL Présent - 500991 AM.C.S. COMINES Représenté - 500992 U.S. PROVIN Présent - 501026 F.C. LINSELLOIS Présent - 501038 F.C. SANTES Représenté - 501044 F.C. DUNKERQUE MALO PLAGE Présent - 501048 U.S. ST ANDRE Présent - 501127 U.S. HOUPLIN Présent - 501147 U.S. COMMUNALE CHEMINOT ST POL Représenté - 501150 BAC SP. SAILLY S/LA LYS Présent - 501158 ST. ENNEVELIN Présent - 501210 F.C. BAUVINOIS Présent - 501214 U.S. LEFFRINCKOUCKE Représenté - 501219 LYS LEZ LANNOY STELLA Présent - 501245 F. C. VIEUX BERQUIN Représenté - 501270 BRAY DUNES U.S. Présent - 501298 C.S. LA GORGUE Présent - 501300 LILLE OM.S. FIVES Présent - 501341 F.C. LA CHAPELLE D'ARMENTIERES Présent - 501360 A.S. BAISIEUX PATRO Présent - 509707 C.S. ERQUINGHEM LYS Présent - 512174 LILLE E.S. LOUVIERE PELLEVOISIN Présent - 512540 F.C. DE MONS EN BAROEUL Présent - 513601 FLERS O.S. VILLENEUVE D'ASCQ Présent - 514868 U.S. DE FRETIN Représenté - 515235

ST. LEZENNOIS Présent - 515472 U.S. GODEWAERSVELDE Présent - 515473 A.S. STEENVOORDE Présent - 515776 C. GYMASTIQUE HAUBOURDINOIS Présent - 516293 UNION FOOTBALL CLUB NIEPPOIS Présent - 516793 A.S. HELLEMES Présent - 517292 E.C. HOUPLINOIS Présent - 517697 F. ST MICHEL QUESNOY Présent - 517821 J.S. STEENWERCK Représenté - 518005 S.C. BAILLEULOIS Présent - 518247 R.C. BERGUOIS Présent - 519824 A.S. BERSEE Présent - 520251 O. GRANDE SYNTHÉ Présent - 520891 F.C. TEMPLEMARS VENDEVILLE Présent - 521101 F.C. LOON PLAGE Présent - 521576 A.S. AVELINOISE Présent - 521806 S. MUNICIPAL PETITE SYNTHÉ Représenté - 521813 U.S. ESQUELBECQ Présent - 522627 J.S. GHYVELDE Représenté - 523108 U.S. ESTAIROISE Présent - 523532 ENT.S. FRELINGHINOISE Représenté - 524395 FERRAIN A. NEUVILLOISE 96 Présent - 524503 VERLINGHEM F. Représenté - 525028 U.S. DE TETEGHEM Représenté - 525347 A.S. ST JOSEPH HAZEBROUCK Représenté - 525480 METEREN F. C. Représenté - 525674 ENT.S. DE GENECH Présent - 525816 E.C.F. DE CAMPHIN EN PEVELE Représenté - 525877 S.ENT. ALLENNES Présent - 526821 A.C. MONS EN BAROEUL Présent - 527012 O.C. FORT MARDYCK Représenté - 527364 U.S. ATTICHES Présent - 527670 F.C. STEENE Représenté - 527898 A.F.SP. REUNIS LOMME DELIVRANCE Présent - 527965 A.S. PONT DE NIEPPE Présent - 528194 O. HEMOIS Représenté - 529117 OLIVEAUX A.S. LOOS LEZ LILLE Présent - 529351 F.C. CRAYWICK Présent - 529353 O. HALLENNES Représenté - 529425 A.S.C. HOYMILLE Présent - 530396 F.C. LE DOULIEU Présent - 530994 COVILHA S.C. ROUBAIX Présent - 531301 U.S. ANTILLAIS LILLE METROPOLE Présent - 531505 U.S. ARMBOUTS CAPPEL Représenté - 533301 U.S. WARHEM Représenté - 533310 F. C. GRANDE-SYNTHÉ Représenté - 534171 ET.S. D'ENNEQUIN Représenté - 534172 F.C. ROSENDAEL Représenté - 536159 U.S. LILLE-MOULINS CARREL Présent - 537390 OM.S. MUNICIPAL SEQUEDIN Présent - 538011 F.C. WAHAGNIES Présent - 538093 J.S. LILLE WAZEMMES Représenté - 538539 A.S. CAMPHIN EN CAREMBAULT Présent - 540610 PREMESQUE F.C. Présent - 540645 U. S. TOURQUENNOISE Présent - 541800 UNION SPORTIVE LEDERZEELE MILLAM Représenté - 541830 WATTRELOS F.C. Représenté - 542145 RACING CLUB ROUBAIX Présent - 544097 ENT.S. CAPPELLE PONT A MARCQ Présent - 544098 U. J. S. DES CHEMINOT DE TOURCOING Représenté - 544171 F.A. BLANC SEAU Représenté - 544702 F.C. MORINS Représenté - 544774 A.S. DUNKERQUE SUD Présent - 546499 ET.AM.C.CYSOING WANNEHAIN BOURGH Présent - 548188 A.S. DES DOCKERS DUNKERQUOIS Représenté - 550031 A.S. ALBECK GRANDE SYNTHÉ Représenté - 552020 FACHES THUMESNIL F. C. Présent - 554197 BONDUES FOOTBALL CLUB Présent - 560367 ASSOCIATION FOOT SOLIDAIRE DE GUINÉE Présent - 560422 ASSOCIATION SPORTIVE DU FAUBOURG DE BETHUNE Présent - 560582 ROUBAIX HEM METROPOLE FUTSAL Représenté - 560786 SAILLY FOREST FOOT Représenté - 560787 LAMBERSART UNION FOOTBALL Présent - 561134 MARITIME UNION SPORTIVE Représenté - 563663 CROIX FOOTBALL IRIS CLUB Présent - 564008 TOURCOING AMICALE VICTOR DURUY Représenté - 564126 ROUBAIX WOLF FUTSAL Représenté - 564446 UNION SPORTIVE DES MONTS DE FLANDRE Représenté - 564569 ASSOCIATION PHOENIX FC Représenté - 580502 U. S. DE L'YSER Présent - 580505 ILLIES AUBERS ETOILE S. C. Représenté - 580802 COUDEKERQUE ASSOCIATION SPORTIVE DE FOOTBALL Représenté - 581363 COUDEKERQUE U. S. F. Représenté - 581417 OLYMPIQUE CLUB ROUBAISIEU Représenté - 582122 PONT ROMMEL FOOTBALL HAZEBROUCKOIS Représenté - 582135 ASSOCIATION FOOTBALL DES DEUX-SYNTHÉ GRANDE-SYNTHÉ Représenté - 582437 AC. F. C. DE ROUBAIX OUEST Représenté - 582543 A. S. WINNEZEELE Représenté - 582585 U. S. PAYS DE CASSEL Présent - 582703 LILLE METROPOLE FUTSAL Présent - 614239 C.S.L. GENDARMERIE VILLENEUVE Représenté - 780889 VILLENEUVE D'ASCQ FOOTBALL FEMININ Présent - 782535 RACING CLUB ROUBAIX WERVICQ FÉMININE Présent - 846665 LILLE COKER C. Représenté - 853405 A. S. DECATHLON Représenté - 860267 FOOTBALL FRIENDS FAMILY DE TOURCOING Représenté - 864421 ATHLETES INTERNATIONAL ROUBAIX FOOTBALL CLUB Présent - 882631 MELTING POTES F. C. Représenté

• **DISTRICT DE L'OISE**

500108 A.S. BEAUVAIS OISE Présent - 500174 U.S. MUNICIPALE SENLIS Présent - 500256 U.S. BRETEUIL Présent - 500260 U.S. DE CHANTILLY Présent - 500314 AM.S. ST SAUVEUR Présent - 500503 U.S. CREPY EN VALOIS Présent - 500504 U.S. ESTREES ST DENIS Représenté - 502582 U.S. GOUVIEUX Présent - 502595 U.S. PONT STE MAXENCE Présent - 502606 U.S. MERU SANDRICOURT Présent - 502616 SP.C. COMMUNAL SERIFONTAINE Représenté - 502617 UNION SPORTIVE THOUROTTE LONGUEIL ANNEL Présent - 502646 S.C. ST JUST EN CHAUSSEE Présent - 502648 S.C. LAMOTTE BREUIL Représenté - 502666 U.S. FROISSY Représenté - 502679 A.S. COYE LA FORET Représenté - 502684 A.S. NOAILLES-CAUVIGNY Représenté - 502718 U.S. CIRES LES MELLO Représenté - 502771 U.S. MARGNY LES COMPIEGNE Présent - 502786 U.S. ATTICHY Représenté - 502794 C.S. CHAUMONT EN VEXIN Présent - 502830 A.S. AUNEUIL Représenté - 503006 GRANDVILLIERS A.C. Présent - 507028 U. S. ETOUY AGNETZ Représenté - 507684 C.S. AVILLY ST LEONARD Représenté - 507690 ST. RESSONS S/MATZ Représenté - 510628 U.S. CHOISY AU BAC Présent - 511688 U.S. CREVECOEUR LE GRAND Représenté - 513845 AM.J. LABOISSIERE EN THELLE Présent - 513846 A.S. ALLONNE Représenté - 514702 U.S. LIEUVILLERS Représenté - 516825 U.S. STE GENEVIEVE Représenté - 517114 ASPTT BEAUVAIS Représenté - 517359 F.C. TILLE Représenté - 517360 AM.S. ONS EN BRAY Représenté - 517480 U.S.ENT. ST LEU D'ESSERENT Présent - 517836 ET.S. REMY Représenté - 518149 U.S. NOGENT Présent - 518304 U.S.R. SAINT CREPIN IBOUVILLERS Présent - 518351 R.C. RETHONDES Représenté - 518635 TRICOT O.S. Représenté - 519461 U.S. MARSEILLE EN BEAUVAISIS Représenté - 520927 U.S. BREUIL LE SEC Représenté - 525199 A.S ST REMY EN L'EAU Représenté - 525200 F.C. FONTAINETTES ST AUBIN Représenté - 526092 J.S. THIEUX Représenté - 526704 CERC.A. VENETTE Représenté - 527101 U.S. BALAGNY ST EPIN Présent - 527103 U.S. FOUQUENIES Représenté - 527107 F.C. CAUFFRY Représenté - 527508 A.S.C. VAL D'AUTOMNE Présent - 528228 AM.S. MONTCHEVREUIL Présent - 528616 U.S. PAILLART Représenté - 529480 A.S. VERDEREL LES SAUQUEUSE Présent - 529831 A.S. LA NEUVILLE EN HEZ Représenté - 529834 F.C. MUIRANCOURT Représenté - 529841 U.S. BAUGY MONCHY HUMIERES Représenté - 531124 U.S. PLESSIS BRION Présent - 535218 R.C. BLARGIES Représenté - 536232 F.C. D ANGY Représenté - 537872 A.S. DU MULTIEN Présent - 540527 F.C. DE BETHISY Présent - 541198 F.C. DE CARLEPONT Représenté - 542781 A.F.C. COMPIEGNE Présent - 546173 F.C. GUIGNECOURT Représenté - 546775 U.S. NANTEUIL F.C. Représenté - 547001 F.C. SACY ST MARTIN Représenté - 547091 STANDARD F. C. DE MONTATAIRE Présent - 548097 F.C. JOUY SS/THELLE Représenté - 548644 F.C. AMBLAINVILLE SANDRICOURT Représenté - 549469 U.S. ANDEVILLE Représenté - 550066 F.C. RURAVILLE Présent - 550346 DYNAMO CANLY LONGUEIL Présent - 550406 F. C. ESCHES FOSSEUSE Représenté - 550809 A.S. HERCHIES TROISSEREUX FOOTBALL Représenté - 552382 A. S. CHEMINOTS DE CREIL NOGENT Représenté - 553606 F. C. BORANAIS Représenté - 560566 UNION SPORTIVE DE MONTATAIRE Représenté - 560717 MILLY FOOTBALL CLUB Présent - 560719 UNION SPORTIVE PONT L'EVEQUE Représenté - 560836 UNION SPORTIVE LE PAYS DU VALOIS Présent - 561029 FOOTBALL CLUB LAVILLETERTRE Représenté - 561093 FOOTBALL CLUB DE LE MEUX Représenté - 563990 A.. S. DE BEAULIEU ECUVILLY Représenté - 581104 U. S. DE BEUVRAIGNES Représenté - 581129 F. C. DE CHIRY OURSCAMP Représenté - 581217 VILLERS F. C. Représenté - 581380 AM. F. TRIE CHATEAU 1961 Représenté - 581468 A. S. DE MAIGNELAY MONTIGNY Représenté - 581716 JEUNESSE SPORTIVE AGGLO COMPIEGNE LA CROIX ST OUEN Présent - 582162 F. C. JEUNESSE NOYON Représenté - 582163 UNION SPORTIVE DE VERBERIE Présent - 582185 F.C. LIANCOURT CLERMONT Présent - 582308 FLEURY SPORTS LOISIRS Représenté - 590146 ET. S. ORMOY DUVY Représenté - 590196 U. S.CHEVRIERES GRANDFRESNOY Présent - 590670 ET. S. C. DE WAVIGNIES Présent - 860556 FOOTBALL CLUB BEAUVAIS Représenté - 864193 A. S. RACING CLUB DE LORMAISON Représenté

· **DISTRICT DE LA SOMME**

500240 AMIENS SPORTING CLUB FOOTBALL Présent - 500253 S.C. ABBEVILLE COTE

PICARDE Présent - 500317 O. AMIENS Représenté - 500318 U.S. CORBIE Présent - 500341 ENT.C.A.F.C. PERONNE Représenté - 500345 R.C. AMIENS Présent - 500379 QCL SUD AMIÉNOIS Représenté - 500524 C.S. AMIENS MONTIERES ETOUVIE Représenté - 500526 MONTDIDIER A.C. Présent - 500862 U.S. HAM Présent - 500872 STE EDUC.PHYS. BLANGY BOUTTENCOU Représenté - 500876 S.C. MOREUIL Présent - 500887 E.S. CHEMINOTS LONGUEAU Présent - 500922 S.C. FLIXECOURT Présent - 500925 U.S. FRIVILLE ESCARBOTIN Présent - 500937 HALLENCOURT A.C. Présent - 501008 A.S. VILLERS BRETONNEUX Représenté - 501016 U.S. ABBEVILLE Présent - 501029 U.S. ROISEL Présent - 501051 U.S. LIGNIERES CHATELAIN Présent - 501063 U.S.DAOURS VECQUEMONT BUSS.AUBI Présent - 501071 USOAAS Présent - 501076 U.S. CAMON Présent - 501188 U.S. ROSIERES Représenté - 501220 F.C. CENTULOIS 1924 Présent - 501304 U.S. MARCELCAVE Présent - 508456 F.C. OISEMONT Représenté - 512397 A.S. GAMACHES Présent - 512855 ASSOCIATION SPORTIVE DE FOOTBALL DE RIBEMONT Présent - 514191 S.C. BERNAVILLE PROUVILLE Représenté - 517351 AM.S. PICQUIGNY Représenté - 517696 S.C. PONT REMY Représenté - 520252 ET.S. LICOURT Représenté - 520798 U.S. FLESSELLES Représenté - 521014 A.S. QUESNOY LE MONTANT Représenté - 521361 C.S. CRECY EN PONTTHIEU Présent - 524022 A.S. INTERCOMMUNALE BOUTTENCOURT Représenté - 524241 F.C BLANGY TRONVILLE Représenté - 524732 U.S.C. PORTUGAIS ST OUEN Représenté - 525591 FOY.RUR. ENGLEBELMER Présent - 525647 A.S. GLISY Présent - 525776 ENT.S. VERS S/SELLE Représenté - 525943 RC SALOUEL SALEUX FOOTBALL Présent - 527771 A.S. QUERRIEU Représenté - 528073 F.C. PORTO PORTUGAIS AMIENS Présent - 530316 U.S. HANGEST EN SANTERRE Représenté - 530320 A.S. MUNICIPALE RIVERY Représenté - 530323 A.C. AMIENS Présent - 531117 A.S. VISMES AU VAL Représenté - 531565 U.S. MARCHELEPOT Représenté - 531914 ABBEVILLE A.S. MENCHECOURT THUISON LA BOUVAQUE Représenté - 531915 FOY.RUR. MILLENCOURT EN PONTTHIEU Représenté - 533729 RUMIGNY F.C. Représenté - 534402 ESP.S. PIGEONNIER AMIENS Représenté - 535349 F.C. ESTREES MONS Représenté - 535351 F.C. GROUCHES LUCHUEL Présent - 536003 F.C. FRIREULLES Représenté - 541579 U.S. CARTIGNY-BUIRE Présent - 544261 O. LE HAMEL Représenté - 544263 SP.C. DES TEMPLIERS Présent - 544889 O. DE MONCHY-LAGACHE Représenté - 546152 U.S. BOUILLANCOURT EN SERY Représenté - 546973 A.S. ST SAUVEUR Représenté - 548464 F. DREUILLOIS Représenté - 548891 F.C. LA MONTOYE Présent - 549631 A.S. 2 A Représenté - 549824 ASSOCIATION SPORTIVE LONG Représenté - 550290 U. S. NIBAS FRESSENEVILLE Représenté - 552089 A.S. DU PAYS NESLOIS Présent - 552164 A.S. NAMPS MAISNIL Représenté - 552841 OLYMPIQUE MOLLIENOIS Représenté - 553241 CANDAS ABC2F Représenté - 553694 F.C. PLESSIER Représenté - 561030 HARBONNIERES SPORTING CLUB Présent - 563785 F. C. AILLY SUR SOMME SAMARA Présent - 564114 FOOTBALL CLUB BEAUVAL Représenté - 580590 SOCIETE SPORT. D'EDUC. PHYSIQUE MARTAINNEVILLE Présent - 581182 WOINCOURT DARGNIES AV. S. Représenté - 581499 F. C. PONT DE METZ Présent - 581679 F. C. AILLY VAUCHELLES Présent - 581857 ROYE - DAMERY ENT. S. Présent - 582693 J.S. DE MIANNAY MOYENNEVILLE LAMBERCOURT Présent - 590358 U. S. ROYE NOYON COEUR DE PICARDIE Présent - 602263 U.S. CTRE HOSPITALIER AMIENS Présent - 615238 STE IMMOBILIERE PICARDE F.C. Représenté - 761226 UNION DES FÉMININES DU SANTERRE Présent



INDEX

Page 10 – Accueil par Cédric BETTREMIEUX – Président de la LFHF

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Page 12 – Intervention d'Eric DUFLOT Conseiller Communautaire à la Communauté Urbaine d'Arras

Page 13 – Bilan chiffré des effectifs saison 2023/2024

Page 14 – Bilan des actions menées saison 2023/2024

Page 15 – Focus bilan du projet arbitral

Page 16 – Focus projet accompagnement des clubs

Page 17 - Focus honorabilité

Page 18 – Focus lutte contre les incivilités

Page 19 – Focus gestes qui sauvent

Page 19 – Présentations des modifications règlementaires de la F.F.F.

Page 21 – Présentation des modifications règlementaires de la LFHF et votes

Page 25 – Présentation du barème financier et du budget prévisionnel de la saison 2024/2025

Page 28 – Clôture de l'Assemblée



Accueil de l'Assemblée Générale par Cédric BETTREMIEUX - Président de la LFHF

Le Président de la Ligue salue l'ensemble des bénévoles présents lors de l'Assemblée.

Il remercie particulièrement pour leur présence Monsieur Eric DUFLOT, Conseiller Communautaire à la Communauté Urbaine d'Arras, représentant de Monsieur LETURQUE – Président de la CUA et Maire d'Arras.

Mais également les Présidents d'honneur, Fernand Duchaussoy, Jean-Louis Gamelin et Georges Flouret, qu'il considère bien plus que des Présidents d'honneur en raison de leur investissement au sein de la LFHF en tant que conseillers.

Il salue également l'ensemble des présidents de Districts présents et les remercie pour leur travail de proximité quotidien et leur soutien.

Il indique être honoré de présenter cette Assemblée générale à Saint Laurent Blangy, qui est devenu un lieu de rencontre familier pour la LFHF à l'occasion de différentes manifestations et notamment les Assemblées Générales. La terre arrageoise étant au centre de la région, elle permet ainsi à l'ensemble des bénévoles de se réunir.

Cédric Bettremieux indique rencontrer régulièrement les bénévoles de clubs à l'occasion des manifestations organisées par la Ligue, ce qui permet d'évoquer certaines problématiques et mettre en place des solutions. L'objectif est d'accompagner le mieux possible les bénévoles dans la gestion des activités et des infrastructures.

Le Président de la Ligue indique que « bien diriger, c'est avoir les yeux dans les dossiers et les pieds sur les terrains ». Cette vision permet d'épauler simplement et rapidement les dirigeants de clubs pour les aider à gérer le quotidien.

Cependant, il nuance ces propos en indiquant être conscient de la complexité à laquelle les clubs peuvent être parfois exposés et qu'il est parfois nécessaire de prendre le temps de la réflexion pour mettre en place des outils utiles aux clubs concernés ainsi qu'à l'ensemble des clubs des Hauts-de-France.

Il précise qu'il faut agir conjointement dans l'intérêt commun et non pour des intérêts personnels.

Il rappelle les moments importants et forts vécus lors de ces dernières années. L'année COVID-19 a amené une certaine incertitude avec une saison blanche. Par la suite, les événements ont été marqués par des difficultés, mais la LFHF n'a jamais cédé à la pression. Il évoque notamment les intempéries récentes en Côte d'Opale, la sécheresse qui n'a pas facilité la vie des clubs, et les matchs reportés pour cause de neige.

Mais également les problèmes informatiques indépendants de la volonté de la LFHF, qui ont mis le service compétitions à rude épreuve, ainsi que le logiciel des arbitres, qui a affecté la motivation des bénévoles.

Il poursuit en déclarant que les projets se sont succédés et qu'une évolution favorable a été notée concernant les services proposés aux clubs. Il précise que cela a été possible grâce à une gouvernance collaborative et transparente avec les différents districts.

Il remercie particulièrement les Présidents de districts pour leur investissement lors des rencontres avec la LFHF, notamment à travers des réunions, des séminaires et les conseils de Ligue.

Cependant, il note que l'on en demande toujours plus aux districts, avec des projets fédéraux fastidieux et une délégation de l'Etat octroyant de plus en plus de responsabilités aux bénévoles. Le rôle social et les responsabilités des bénévoles au sein des clubs n'ont jamais été aussi difficiles et importantes. Ainsi, la LFHF et les Districts doivent intensifier leurs efforts pour leur venir en aide, car le bénévolat est fragile et mérite du soutien.

Ainsi, des pistes de réflexion pour accompagner les clubs ont été élaborées par un groupe de travail qui sera présenté plus tard lors de l'Assemblée.

Le Président de la Ligue indique que ces initiatives n'ont pas été mises en place plus tôt en raison d'un contexte du début de gouvernance compliqué il y a quatre ans. Le bilan financier indiquait un déficit budgétaire conséquent de plus d'un million d'euros, des emprunts à court terme qui arrivaient à échéance et la trésorerie au plus bas.

Il précise que peu de personnes croyaient en leur projet de construction d'une gestion financière raisonnable, cependant les dépenses ont réussi à être réorganisées et des axes clairs ont été fixés afin d'imposer un nouveau modèle économique.

Il ajoute que la LFHF a remonté la pente, grâce à des efforts drastiques, sans pour autant impacter le dynamisme ni le fonctionnement de la LFHF. Il précise que la stratégie de commercialisation du Centre Fernand Duchaussoy a été un outil de qualité et ce dernier a été inauguré en avril 2024, en présence de Fernand Duchaussoy, Philippe Diallo, président de la FFF, et Xavier Bertrand, président de la région Hauts-de-France.

Le centre accueille désormais des rassemblements de sélections régionales, des réunions de travail des instances du football départemental, régional et national, ainsi que des séminaires d'entreprises. Il va accueillir prochainement la sélection nationale paralympique du Japon.

Il tient à remercier l'ensemble des personnes qui contribuent à ce regain avec une pensée particulière pour Gérard Pique, trésorier de la LFHF, ainsi que son adjoint et l'ensemble du comité de gestion.

Cédric Bettremieux indique que l'objectif pour la LFHF est d'avoir une Ligue accessible et à l'écoute. Cela se traduit par l'équité à travers les règlements, leur respect étant indispensable au fonctionnement de la LFHF. Il comprend qu'il est parfois difficile d'accepter une décision lorsque cette dernière ne nous est pas favorable. Cependant, l'évolution des règlements intervient à la suite d'échanges avec les clubs, à travers des réunions de secteur, en raison de problématiques soulevées au cours de la saison, mais également en fonction de l'évolution de la société et des pratiques.

Au niveau des compétitions, des réformes nécessaires ont été faites, notamment pour la compétitivité des championnats, en collaboration avec les clubs. Cela se traduit par des pratiques qui se portent bien : le nombre de licenciés augmente, et le développement du football féminin et du futsal est dynamique.

Il honore par ailleurs l'implication des dirigeantes, notamment à travers le club des dirigeantes. Débuté lors d'octobre rose, des actions fortes ont par la suite été menées avec l'afterwork durant la journée des Droits de la femme, avec des témoignages de femmes qui exercent des responsabilités au sein des instances. Une ligue paritaire dans les prochaines années doit passer du rêve à la réalité.

Il poursuit en précisant que cette Assemblée permet de faire le bilan des actions menées, démontrant le dynamisme des bénévoles et celui des instances. Il cite des effectifs records et des projets initiés qui rencontrent un grand succès, portant notamment sur l'arbitrage,

l'accompagnement des clubs, mais également le projet de valorisation des clubs.

L'année 2024 est une année exceptionnelle pour le sport, avec l'Euro de football, les Jeux Olympiques et paralympiques de Paris et la Coupe du monde de Futsal. Le partage, le respect, l'engagement, la tolérance et la solidarité sont des valeurs qui sont chères à la LFHF et qu'elle continuera de transmettre.

Il poursuit en indiquant que les problématiques que rencontre la LFHF ne passeront pas sous silence, notamment en ce qui concerne l'honorabilité et les incivilités qui sont des fléaux pour le football.

Cédric Bettremieux remercie également les partenaires de la LFHF : Crédit Agricole, Nord de France, Orange et CCI des HDF, ainsi que l'ensemble des collaborateurs de la Ligue et des Districts qui œuvrent aux côtés des bénévoles.

Il termine par une minute de silence en hommage aux personnes disparues, avec une pensée particulière pour Jordan DENNEULIN du club de Courrières, mais également pour les personnes qui luttent chaque jour contre la maladie.

Intervention

Par Eric DUFLOT– Conseiller Communautaire à la Communauté Urbaine d'Arras

Monsieur Eric DUFLOT, Conseiller Communautaire à la Communauté Urbaine d'Arras, représente Monsieur Frédéric LETURQUE – Président de la CUA et Maire d'Arras.

Il remercie Cédric Bettremieux pour les propos forts tenus à l'égard des clubs et des bénévoles et excuse l'absence de Monsieur LETURQUE.

La CUA est heureuse d'accueillir toute la communauté footballistique à Arras, qui est au cœur de la région et labellisée Terre de Jeux et Terre de Sport, notamment à travers le football, mais aussi le basket-ball féminin, le rugby, la natation, le water-polo et le canoë-kayak avec des médaillés nationaux et olympiques.

Le football joue un rôle majeur dans le dynamisme et l'attractivité de la région, avec ses clubs phares, le RC Lens, le LOSC, l'USL Dunkerque, Amiens, Valenciennes FC, Boulogne et bien d'autres, sans oublier les clubs amateurs qui permettent à tous de pratiquer chaque week-end.

La LFHF est la troisième plus grande Ligue amateur de France par son nombre de clubs et de licenciés. Cela est rendu possible grâce aux bénévoles qui travaillent dans l'ombre, avec peu de moyens, démontrant ainsi que le football est un vecteur de lien social.

Il ajoute que, dans ce contexte, les incivilités aux abords des terrains sont condamnables.

Il remercie la LFHF pour les actions menées sur le plan sociétal avec la mise en œuvre du PEF, la féminisation de la pratique et des instances, le travail pour l'inclusivité avec le développement du foot en marchant et du cécifoot, qui offrent un regard différent sur les personnes en situation de handicap.

Il souligne également le travail effectué le travail sur la santé et la prévention, notamment avec la formation aux gestes qui sauvent, et surtout la lutte contre les incivilités, les violences sexuelles et les discriminations.

Il souhaite une bonne Assemblée générale à l'ensemble des bénévoles.

Bilan des effectifs de la saison 2023/2024 **par Cédric BETTREMIEUX – Président de la LFHF**

Cédric BETTREMIEUX dresse le bilan chiffré des effectifs de la saison.

Effectifs globaux :

En ce qui concerne les effectifs globaux, il indique que la LFHF a dépassé les 260 000 licenciés, contre 235 000 l'année passée. Cela démontre une évolution significative, rappelant que la saison 2020/2021 a été marquée par une année blanche. Désormais, les chiffres sont plus élevés qu'auparavant. Cette progression est le résultat du travail bien fait par les clubs, qui facilitent l'accueil de nouveaux licenciés, ainsi que de la bonne relation entre les clubs et les municipalités.

Il souligne qu'obtenir des licenciés est une chose, mais qu'il est essentiel de pouvoir les accueillir et les fidéliser. Pour cela, il convient de vous féliciter de la qualité de l'accueil réservé aux licenciés.

Effectifs des catégories seniors masculins et féminins :

Cédric Bettremieux détaille ensuite les effectifs dans chacune des catégories. Il observe une marge de progression dans l'ensemble des catégories, avec une augmentation continue chez les seniors masculins, passant de 220 000 licenciés en 2022/2023 à 233 898 en 2023/2024. Concernant les licenciées féminines, une très forte progression est constatée après la saison marquée par la COVID, passant de 18 000 à plus de 27 000 licenciées. Cela résulte du développement de la pratique et des actions menées, telles que le club des dirigeantes et l'intégration des femmes dans les instances.

Il rappelle l'importance de faire de la place aux femmes, et de leur donner les outils nécessaires pour s'intégrer au sein des clubs et des instances. Cela permettra de faire évoluer les effectifs, en particulier pour les générations futures.

Cédric Bettremieux note également que la progression des effectifs se retrouve au niveau national, mais que la LFHF se distingue dans des catégories spécifiques, comme l'arbitrage.

Effectifs des catégories futsal :

Par ailleurs, il mentionne une augmentation significative du nombre de licences futsal, passant de moins de 4 000 pendant la saison marquée par la COVID à plus de 8 400 licenciés. Cette croissance a été rendue possible grâce aux moyens mis en place pour développer la pratique, notamment la création de compétitions et de challenges. Il rappelle que de nombreuses jeunes licenciées féminines ont débuté la pratique par le futsal, avec 200 licences enregistrées pendant la saison marquée par la COVID, contre plus de 1 600 licenciées aujourd'hui.

Une vidéo est ensuite projetée sur le développement du futsal.

Le développement du futsal est le résultat de la mise en place d'actions spécifiques, mais aussi du recrutement d'un conseiller spécialisé, présent dans les clubs et les Districts.

La multiplication du nombre de licenciés en futsal a permis d'organiser des compétitions dans chaque catégorie et sur tout le territoire, afin que chacun puisse y trouver sa place. Ce développement est également visible dans l'ensemble des Districts, dont certains qui, initialement dépourvus de cette pratique, l'ont désormais adoptée.

Effectifs des dirigeant(e)s :

De plus, Cédric Bettremieux souligne que des moyens doivent être mis en place par la LFHF et les clubs pour développer et fidéliser les licences de dirigeant(e)s. Il rappelle l'importance d'un projet clair pour le club, afin d'attirer et de pérenniser la présence des dirigeants.

En ce qui concerne les effectifs, il note une croissance du nombre de licences. Il y a 29 000 licences masculines contre 5 000 pour les féminines. Il constate que la parité n'est toujours pas atteinte et qu'il est nécessaire de tendre vers cet objectif.

Bilan des actions menées pour la saison 2023/2024 **Par Cédric Bettremieux – Président de la LFHF**

Cédric Bettremieux effectue ensuite un bilan sur l'ensemble des actions menées en saison 2023/2024 :

Sur la gouvernance :

Cédric Bettremieux indique que l'objectif principal de la LFHF a été de mettre en place une gouvernance participative. Cela s'est traduit par l'intégration d'un représentant de chaque district au sein des instances, permettant de faire remonter les problématiques de leurs territoires respectifs.

Il précise que, grâce aux différentes réunions de secteur, des compromis peuvent être trouvés pour garantir un fonctionnement adapté à l'ensemble du territoire.

Il rappelle également l'importance de la mise en place d'un comité de gestion pour assurer la transparence au sein de la LFHF.

Sur la gestion financière :

Cédric Bettremieux rappelle qu'un nouveau modèle économique a été établi de manière transparente au sein de la LFHF.

Il souligne le travail collaboratif avec les partenaires de la LFHF, notamment le Crédit Agricole, qui soutient et accompagne la Ligue depuis ses débuts. Il met également en avant le travail du contrôleur de gestion.

Sur les compétitions :

Cédric Bettremieux indique que de nombreuses modifications ont été apportées aux compétitions. Notamment, la création de l'interdistrict féminin et les réformes concernant les seniors masculins.

Il explique que la LFHF fait de son mieux en partageant et échangeant avec les clubs.

Cependant, il rappelle qu'il reste une tâche à accomplir : la lutte contre les incivilités, un fléau souvent signalé par les clubs. Il s'agit d'un projet ambitieux qui prend du temps, car le groupe de travail recueille de nombreuses informations. La LFHF souhaite non seulement prendre des sanctions, mais aussi établir un plan pour obtenir des résultats durables.

Il souligne que la société évolue et que la LFHF doit évoluer avec elle, y compris au niveau des compétitions. Ces évolutions n'affectent pas seulement la LFHF, mais aussi les districts. Inversement, les décisions fédérales ont un impact sur les Ligues.

Enfin, il remercie l'ensemble des clubs pour leur solidarité lors des différents événements qui ont perturbé les compétitions, notamment dans le District Côte d'Opale.

Les nouvelles pratiques :

Cédric Bettremieux indique qu'une certaine réticence a été observée suite au développement de nouvelles pratiques telles que le foot en marchant, le futnet, etc. Initialement, ces pratiques étaient considérées comme du football loisir et ne devaient pas donner lieu à des compétitions.

Il explique que ces disciplines ont un objectif de santé et permettent à d'anciens sportifs de continuer à pratiquer le football de manière plus adaptée.

L'objectif reste le "foot santé" pour accompagner les clubs dans le développement des activités annexes pour les dirigeants, mais aussi pour attirer de nouveaux dirigeants, qui peuvent apporter leurs compétences et leur efficacité au sein des clubs.

La LFHF a également introduit des réformes en collaboration avec les clubs de futsal, en instaurant des certificats de gestion pour évoluer dans les divisions, afin de fournir aux dirigeants des informations sur la gestion d'un club de futsal. La difficulté pour les dirigeants résidait dans l'organisation de cette discipline, notamment en raison de l'exigence d'infrastructures spécifiques.

Sur le médical :

Cédric Bettremieux annonce le lancement des formations PSC1 avec la volonté de déployer également un autre projet, « L'initiation aux gestes qui sauvent », qui sera abordé plus tard.

Il rappelle l'importance des aspects médicaux au sein des clubs et la disponibilité de la commission médicale pour les accompagner, notamment dans la vérification des projets envisagés. La LFHF soutiendra toujours la commission médicale pour assurer le bien-être des licenciés, en particulier des enfants, afin de favoriser leur développement.

Il souligne par ailleurs l'importance de la formation sur la gestion des commotions cérébrales, pour les chocs violents, avec des protocoles à mettre en place au sein des clubs.

La formation :

Cédric Bettremieux souligne l'importance de la formation, car le football évolue et il est crucial de s'adapter.

Les formations pour les dirigeants n'étaient pas adaptées aux besoins des clubs, c'est pourquoi la Fédération a mis en place un plan plus ajusté et pratique pour répondre aux problématiques rencontrées par les clubs.

Il rappelle également que la formation des éducateurs et des arbitres est fondamentale et exigeante.

L'arbitrage :

Cédric Bettremieux souligne que la fonction d'arbitre est fondamentale et qu'il s'agit d'un rôle difficile. Il y a des actions très importantes à mener et invite Aymeric Ansel, Président de la Commission Régionale d'Arbitrage, à présenter ce projet.

Focus sur le bilan d'arbitrage **Par Aymeric Ansel – Président de la Commission Régionale d'Arbitrage**

L'Assemblée procède ensuite au visionnage d'une vidéo sur l'arbitrage.

Aymeric Ansel remercie les clubs pour leur présence et revient sur le projet régional d'arbitrage, qui s'étend sur deux saisons.

Il se réjouit de constater que le nombre d'arbitres sur le territoire est actuellement de 2778, ce qui fait de la LFHF l'une des ligues régionales ayant le plus grand effectif d'arbitres. Aymeric

Ansel souligne que c'est l'effectif le plus élevé des vingt dernières années.

Cependant, il rappelle que l'objectif de 3500 arbitres n'est pas encore atteint, un nombre qui permettrait de couvrir l'ensemble du territoire de manière adéquate. Il salue le travail quotidien des cellules de recrutement et des commissions d'arbitrage, qui sont d'une importance capitale.

Depuis deux ans, l'ensemble des acteurs de l'arbitrage s'implique au sein des clubs, des établissements scolaires et des rassemblements pour valoriser cette pratique. Aymeric Ansel remercie également le Conseil de Ligue pour son engagement dans ce projet.

Il précise que, au-delà des actions des commissions départementales, les clubs sont les premiers acteurs du recrutement des arbitres. Sans leur implication, le nombre de licences d'arbitrage n'aurait pas été atteint.

Il souligne que l'intersaison est une période charnière, avec pour objectif de fidéliser l'ensemble des arbitres. Le message qu'il souhaite faire passer est celui de la vigilance et du contact rapproché avec les arbitres, les Commissions Départementales d'Arbitrage (CDA) étant à la manœuvre pour cette mission.

Aymeric Ansel présente également les nouvelles initiatives dans le développement de l'arbitrage, telles que notion de retour à l'arbitrage validée par le Conseil de Ligue. Cette initiative permet aux arbitres démissionnaires de revenir dans un délai de 2 ans sans avoir à repasser d'examen, et dans un délai de 5 ans avec des conditions restreintes de retour à l'arbitrage.

L'arbitrage doit continuer de se développer, notamment à travers l'arbitrage en futsal. Pour cela, les arbitres de niveau R1 en futsal seront équipés de systèmes sonorisés pour améliorer leurs compétences. Le futsal se développe également chez les jeunes, avec de nouvelles pratiques et compétitions, ce qui nécessite le développement de formations spécifiques au sein de la Commission Régionale d'Arbitrage (CRA).

Aymeric Ansel termine en précisant que ces nouvelles pratiques permettront également à des arbitres qui avaient quitté la fonction pour des raisons de santé de revenir à l'arbitrage.

Focus sur le projet accompagnement des clubs **Par Cédric Bettremieux – Président de la LFHF** **Et Vincent Baheux – Directeur général de la LFHF**

Cédric Bettremieux présente le projet d'accompagnement des clubs, lancé dès le début de sa mandature, en mettant l'accent sur la proximité avec les clubs.

L'une des premières mesures a été l'introduction de la visioconférence pour les Commissions, en particulier pour les sessions disciplinaires, permettant aux licenciés de se défendre sans avoir à se déplacer excessivement. Cette initiative, introduite pendant la pandémie de COVID-19, a été maintenue et étendue pour faciliter les réunions dans les Districts, nécessitant une coordination accrue entre la Ligue et les Districts.

Il poursuit en évoquant l'instauration de stands à chaque rassemblement, dédiés à la formation, aux licences et à l'arbitrage, offrant ainsi aux licenciés l'opportunité d'échanger sur des problématiques spécifiques.

Cédric Bettremieux souligne également les améliorations apportées au traitement des licences, qui était auparavant compliqué et long. Grâce à la dématérialisation, les licences sont désormais validées dans les délais, avec des outils numériques qui permettent de résoudre

rapidement des problèmes tels que la validation des photographies.

Vincent Baheux, Directeur général de la LFHF, présente les trois mots clés du projet : conseiller, sensibiliser, accompagner.

L'objectif de la LFHF est de simplifier les actions quotidiennes des clubs. À titre d'exemple, cela inclut des conseils sur les assurances, la recherche d'une mutuelle, la rédaction de contrats de travail, le mécénat, et le sponsoring. Il met également l'accent sur la sensibilisation des clubs, avec l'aide des Districts, sur des questions telles que les subventions.

En matière d'accompagnement, Vincent Baheux mentionne l'importance d'aider les clubs à former et professionnaliser leurs éducateurs, ainsi qu'à gérer les aspects administratifs tels que les contrats de travail et les fiches de paie. La LFHF envisage de mettre en place une centrale de services, offrant aux clubs des partenariats pour gérer ces éléments administratifs de manière légale, simplifiant ainsi la vie des dirigeants.

Cédric Bettremieux reprend la parole pour expliquer que la LFHF souhaitait présenter ces ambitions, et que le groupe de travail dirigé par Pierre Bienvenue qui agit activement pour concrétiser ces projets en faveur des clubs. Ce groupe a visité plusieurs Ligues afin d'observer des initiatives réussies et d'identifier celles qui répondent aux besoins de la LFHF.

En conclusion, Cédric Bettremieux présente un projet de valorisation des clubs.

L'objectif est de reconnaître et de récompenser les clubs pour leurs efforts, plutôt que de se concentrer uniquement sur les sanctions. Il cite l'exemple des exigences du statut de l'arbitrage : les clubs ne respectant pas ces exigences sont sanctionnés, mais ceux qui dépassent les attentes devraient être valorisés.

La valorisation concerne également les clubs qui font des efforts mais qui ne sont pas toujours reconnus. L'objectif est de reconnaître leur investissement supplémentaire, par exemple en leur attribuant une labellisation qui pourrait renforcer leur position auprès des municipalités et appuyer leurs demandes.

Focus sur l'honorabilité par Cédric BETTREMIEUX – Président LFHF

Cédric Bettremieux aborde ensuite le sujet sensible des dossiers d'honorabilité et insiste sur le rôle crucial des présidents de clubs dans ce domaine.

Il rappelle que la politique de la LFHF est claire : zéro tolérance pour les violences, notamment les violences faites aux enfants et les violences sexuelles. L'honorabilité est un élément essentiel qui permet de vérifier les antécédents des personnes souhaitant encadrer des enfants ou travailler au sein des clubs. Un certificat d'honorabilité a été mis en place pour s'assurer qu'aucune personne inappropriée ne puisse exercer ces responsabilités.

Le Président de la Ligue souligne l'importance de réagir rapidement si un club reçoit des informations sur des faits de violence. Une fois informée, la LFHF prend des mesures immédiates, interdisant toute prise ou renouvellement de licence pour les individus concernés. Ces décisions, bien que difficiles pour les clubs à gérer, sont prises pour protéger les enfants et la communauté sportive.

Pour accompagner les clubs dans ces situations délicates, la LFHF a instauré un service de soutien. Cédric Bettremieux encourage les clubs à ne prendre aucun risque et à licencier systématiquement toute personne impliquée dans leurs activités sous une licence de dirigeant.

En conclusion, il insiste sur la responsabilité des clubs : si une sanction est imposée, il est impératif d'agir immédiatement pour protéger les enfants et préserver l'intégrité du sport.

Focus sur la lutte contre les incivilités par Pascal TRANQUILLE – Président du District de la Somme

Pascal Tranquille prend la parole et invite l'ensemble du groupe de travail à le rejoindre sur scène, exprimant sa gratitude envers les présidents de District pour leur rôle dans l'avancement des discussions sur la lutte contre les incivilités dans le football. Il explique qu'en raison de ces échanges constructifs, des conclusions importantes ont été atteintes.

Pascal Tranquille souligne que la plupart des incivilités sont commises par des individus qui, pensant être à l'abri derrière la main courante, croient pouvoir dire et faire ce qu'ils veulent. Il rappelle que tout le monde, y compris les licenciés, sont soumis à des normes de comportement et de respect.

Il constate également que les événements disciplinaires impliquent de plus en plus de jeunes, ce qui rend la situation encore plus préoccupante. Le projet de lutte contre les incivilités vise à sensibiliser toutes les parties prenantes à l'importance des valeurs sportives, tant sur le terrain qu'en dehors du terrain. Cela inclut l'organisation de rassemblements pour des ateliers, des conférences, et des formations sur le respect des règles et des personnes.

Pascal Tranquille insiste sur la nécessité d'impliquer les clubs, les éducateurs, les parents, les arbitres, et les joueurs dans l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies contre les incivilités. L'objectif est de redéfinir la notion d'instance pour éliminer les barrières entre les instances dirigeantes et les clubs, en espérant que cela change les mentalités. Le groupe de travail a défini plusieurs axes d'action :

- Accompagner les clubs à travers le Programme Éducatif Fédéral (PEF) :
 - Cibler les jeunes des catégories U6 à U13.
 - Sensibiliser les clubs, les parents et les éducateurs.
 - Promouvoir la gestion des conflits et la mise en place de pratiques exemplaires via des modules fédéraux.
 - Valoriser et récompenser les comportements exemplaires et les initiatives positives.
- Développer la prévention :
 - Cibler les jeunes des catégories U14 à U18.
 - Réactiver les fiches PLI pour remonter des informations sur les situations potentiellement problématiques et éviter de recourir à des mesures répressives.
 - Organiser un système de remontée des situations préoccupantes.
- Unifier une réponse territoriale :
 - Élaborer un plan commun pour les Hauts-de-France, incluant une charte et un système de licence à points.
 - Imposer une majoration financière pour les actes graves ou répétitifs, tout en évitant de pénaliser les clubs de manière injuste.

Focus sur les gestes qui sauvent par Anne- Sophie LAURENT – Assistante de direction et Responsable du pôle développement et accompagnement des clubs

Cédric Bettremieux présente la formation d'initiation aux gestes qui sauvent de premiers secours, conçue pour équiper les membres des clubs de football avec les compétences nécessaires pour intervenir en cas d'urgence sur le terrain. Il met particulièrement l'accent sur l'importance de savoir comment réagir face à un arrêt cardiaque, soulignant que le pire scénario est de ne pas savoir quoi faire en situation de crise.

Il rappelle que bien que des défibrillateurs soient souvent disponibles, il est essentiel de savoir les utiliser correctement et de ne pas paniquer. Cette formation vise donc à enseigner les gestes de base qui peuvent sauver des vies.

Cette initiative, portée par Patrice Cuvillier, Président de la Commission Régionale Médicale, a pour objectif de former gratuitement 1500 personnes par an au sein des clubs.

Cédric Bettremieux invite ensuite Anne-Sophie Laurent, Assistante de Direction et Responsable du pôle développement et accompagnement des clubs, à expliquer les modalités d'inscription à cette formation.

Anne-Sophie Laurent détaille les modalités très simples de mise en place des sessions de formations :

- Les inscriptions sont effectuées via un lien unique envoyé à tous les clubs, disponible auprès de la LFHF ou des Districts d'appartenance.
- Les clubs intéressés doivent contacter le référent de leur District pour obtenir les dates disponibles.
- La formation est flexible et peut se dérouler en soirée, pendant les weekends ou les vacances scolaires.
- Les clubs doivent simplement mettre à disposition une salle pouvant accueillir 10 à 15 personnes, et chaque session dure environ 1h30.
- Ces formations sont interdistricts, permettant aux clubs de Districts voisins de participer à des sessions dans d'autres Districts si nécessaire.

Présentation des modifications réglementaires de la F.F.F. par Julie CREUSEVOT – Juriste LFHF

Julie Creusevot souligne l'importance cruciale d'un cadre réglementaire solide pour garantir une gouvernance transparente, efficace et juste.

Elle fait le point sur les modifications apportées aux Règlements Généraux de la F.F.F. par l'Assemblée fédérale du 16 décembre 2023, qui incluent des ajustements importants :

Tout d'abord une intégration des Licences Diversifiées, la licence Futnet est désormais incluse dans les statuts du football diversifié.

Une précision a été faite concernant la licence foot santé englobe les pratiques comme le Foot en marchant, le FitFoot, et le GolfFoot.

Elle rappelle que ces licences sont spécifiquement orientées vers des démarches de santé et ne permettent pas la participation aux compétitions de futsal ou libres.

Julie Creusevot indique qu'il a été précisé que les fonctions ne peuvent être cumulés dans deux

clubs affiliés à la F.F.F., sauf si les clubs ont des pratiques exclusivement diversifiées. Cette mesure vise à éviter les conflits d'intérêt et à garantir une gouvernance claire et efficace.

La juriste de la LFHF ajoute qu'une clarification a été apportée sur les transferts des joueurs issus de clubs fusionnés. Les joueurs peuvent changer de club sans l'accord du club quitté, si le changement est effectué hors période normale de mutation, et s'il est formulé dans les délais requis.

De plus, la possibilité de mutations supplémentaires pour les clubs quittés par des joueuses, lorsqu'elles rejoignent un club professionnel, a été transposée pour les départs de joueuses.

Enfin, elle indique que les violences sexuelles ou sexistes sont explicitement incluses dans le règlement disciplinaire. Mais il a été précisé que tous les dossiers relatifs à ces violences doivent obligatoirement faire l'objet d'une instruction.

Julie Creusevot informe l'ensemble des clubs qu'une modification des statuts de la F.F.F. ainsi que des statuts-types des Ligues et Districts a été adoptée.

Cette modification intervient en accord avec la réforme de la gouvernance introduite par la loi Cadre du 10 juin 2023, qui traduit la loi du 2 mars 2022 sur la démocratisation du sport en France.

Elle précise que les statuts de la Ligue seront modifiés en conséquence pour se conformer aux modifications fédérales et légales.

VOTES

Julie Creusevot annonce que le quorum était atteint avec 72,5% des voix et 55,5 des clubs représentés.

VOTE TEST : L'Equipe de France Féminine gagnera-t-elle les Jeux Olympiques ?

VOIX OUI : 70,67%

VOIX NON : 29,33%

VOTE N°1 : Approuvez-vous le Procès-verbal de l'Assemblée générale du 25 novembre 2023 ?

VOIX OUI : 94,11%

VOIX NON : 5,89%

Le procès-verbal est approuvé à 94,11%.

Présentation des modifications réglementaires de la LFHF par Cédric BETTREMIEUX – Président de la LFHF

Modifications Futsal :

Cédric Bettremieux intervient sur les modifications réglementaires sur la Coupe des Hauts de France de Futsal, il indique que ces modifications interviennent en complément de celles de l'année dernière.

Il explique que la Coupe de la Ligue est ouverte uniquement en Futsal R1 et R2 et équipe B des D1 et D2 ce qui n'était pas précisé.

L'engagement pour ces clubs est obligatoire et le tirage au sort demandé par les clubs et ce en apportant les précisions sur ce tirage au sort.

Une précision a été faite concernant les salles, les clubs recevant doivent s'assurer de la disponibilité de la salle dans les 8 jours avant.

VOTE N°2 : Approuvez-vous les modifications réglementaires de la Coupe des Hauts de France de Futsal ?

VOIX OUI : 90,63%

VOIX NON : 9,37%

Les modifications de la Coupe des Hauts-de-France Futsal sont approuvées à 90,63%

Modifications Challenge U16f :

Cédric Bettremieux explique que la décision de modifier le Challenge U16f découle des récentes réorganisations au sein du pôle espoirs de la LFHF. Ce pôle a revu la structure de ses catégories d'âge, et après consultation d'un groupe de travail, il est apparu nécessaire d'adapter les compétitions à cette évolution.

Le changement concerne la catégorie d'âge du challenge, qui passera d'un Challenge U16f à un Challenge U15f. Ainsi, pour les conditions de participation, les jeunes joueuses des catégories U14f et U15f, ainsi que trois U13f, seront éligibles pour participer au Challenge U15f. Les joueuses des catégories U16 et U17f prendront part au championnat U18f.

Cette modification a été élaborée en collaboration avec la Commission Régionale Médicale, en particulier pour les questions de surclassement et l'évolution des filles.

En cas de difficultés rencontrées par les clubs, les CTR (Conseillers Techniques Régionaux) et CTD (Conseillers Techniques Départementaux) sont disponibles pour les accompagner.

Question du vice-président du US BRION : *je suis père d'une joueuse, j'ai discuté avec Franck Goncalves sur ce sujet. Le constat d'une adaptabilité des compétitions jeunes féminines est indéniable toutefois avec une baisse de volumétrie des joueuses, le problème se décale, je pense que changer les catégories auront le même effet et certaines quitteront le football. Je suis médecin et il y a un danger à ce qu'une fille de 14 ans et se retrouve à jouer avec une fille de 18 ans.*

Cédric Bettremieux précise qu'il s'agit d'un ajustement du problème et que ce changement devrait contribuer à le résoudre sans l'aggraver. Concernant les risques médicaux pour les

jeunes filles, il souligne que les joueuses U14 ne seront pas amenées à jouer en catégorie U18, mais participeront au Challenge U15f.

Il rappelle que le surclassement est possible, mais qu'il reste une pratique exceptionnelle et encadrée.

Il reconnaît que, quel que soit le cadre mis en place, des difficultés subsisteront, car dans les catégories jeunes féminines, il est nécessaire de regrouper plusieurs générations. Cependant, la LFHF doit rester cohérente avec les évolutions du pôle espoirs. Il ajoute que les compétitions régionales sont destinées à l'élite, tandis que les compétitions de district, plus accessibles, demeurent une alternative pour les autres joueuses.

Question de la secrétaire du RC Roubaix Wervicq féminin : Notre inquiétude intervient sur l'effectif en passant de 3 catégories à 2 cela aura une conséquence sur notre club car cette année il y a déjà eu des demandes de reports et forfait pour ces équipes pendant les vacances scolaires.

On se pose la question des difficultés que cela pourrait poser avec les clubs.

Cédric Bettremieux indique qu'il s'agit du même principe que la question précédente et rappelle qu'il s'agit du niveau élite régional.

Il rappelle la difficulté dans l'élaboration de règlements, et que le souci dans son adaptation à ne pas forcément satisfaire la totalité des clubs.

Chaque changement amène une adaptation et les clubs seront accompagnés par la LFHF.

Une réflexion avec le groupe de travail a été faite sur les problématiques que pourront rencontrer les clubs.

Il termine en indiquant que ce changement permet de renforcer le championnat U18 qui a une visée d'élite.

VOTE N°3 : Approuvez-vous les modifications réglementaires du Challenge U16f ?

VOIX OUI : 66,52%

VOIX NON : 33,48%

La modification du challenge U16f est approuvée à 66,52%.

Présentation des modifications du Statut des Educateurs **Par Abdelhak BELKACEM – Membre du Conseil de Ligue** **Et Thomas ROBAIL - Conseiller Technique Régional Formation**

Abdelhak Belkacem revient sur la période de fusion des régions en 2016, lorsque le statut des éducateurs n'existait pas dans certaines ligues. Il explique qu'il a été nécessaire d'harmoniser les pratiques sur l'ensemble du territoire, en accordant une saison d'adaptation aux éducateurs. La LFHF avait validé de nombreuses dérogations afin d'éviter que les clubs ne soient sanctionnés.

Les modifications ont été entérinées par des ajustements fédéraux et appliquées sur deux saisons. Il est donc essentiel d'avoir confiance en leur mise en œuvre. En 2016, certains éducateurs n'étaient pas diplômés, contrairement à aujourd'hui. Ce nouvel encadrement renforce la protection des enfants et valorise les clubs.

Thomas Robail rappelle le contexte : depuis le 1er juillet 2023, la Direction Technique Nationale (DTN) et la F.F.F. ont instauré deux filières de formation : une filière bénévole, destinée à renforcer les compétences des éducateurs de clubs, et une filière professionnelle, conçue pour ceux souhaitant une reconversion ou exercer leur passion contre rémunération.

La filière bénévole se compose de trois volets : les attestations fédérales (pour découvrir de nouvelles pratiques), les Certificats Fédéraux Initiateurs (CFI), qui remplacent les CFF pour l'encadrement des jeunes, et trois diplômes fédéraux : "responsable école de football", "coach jeunes" et "coach séniors".

Le tableau présenté lors de l'assemblée générale est un tableau d'équivalence, et les changements prendront effet à partir du 30 juin 2027.

Thomas Robail précise qu'une modification a été introduite fin 2023 : la formation "animateur séniors" a été remplacée par le CFF3, qui sera lui-même remplacé par les CFI. L'avantage est que les détenteurs des CFF 2 ou 3 pourront, en passant une équivalence, obtenir un diplôme fédéral de "coach jeunes" ou "coach séniors".

Des sessions de formation sont déjà proposées par la LFHF jusqu'en juin 2027 pour permettre aux éducateurs de progresser.

L'objectif est de permettre aux éducateurs d'obtenir des certifications leur permettant d'atteindre le niveau régional et de disposer d'une équivalence pour le diplôme fédéral.

Thomas Robail présente le tableau proposé et indique que la LFHF se met en conformité avec les exigences fédérales de 2027, afin de ne pas imposer un changement dans un délai trop court et de permettre un accompagnement jusqu'en juin 2027.

Concernant le coût des formations, la F.F.F., via le FAFA Formation, offre une aide de 75 % pour les clubs labellisés ou en cours de labellisation. L'objectif est d'accompagner les clubs dans la montée en compétence des éducateurs bénévoles.

Question d'un représentant de club : *Je me demande si ces exigences vont impacter également au niveau du District car il y a deux saisons cela avait été refusé.*

Cédric Bettremieux précise que le tableau présenté diffère de celui qui a été publié précédemment. Il contient des colonnes distinctes : d'un côté les suggestions, et de l'autre, les obligations. Une confusion a pu survenir concernant les exigences au niveau des Districts, qui ne sont en réalité que des suggestions.

Le tableau porte sur les obligations au niveau des Ligues, tandis que les suggestions pour le niveau D1 seront traitées ultérieurement. Il rappelle que ces recommandations pour les clubs de D1 sont dans leur intérêt, l'objectif étant de les aligner progressivement avec les exigences de la Régionale 3 afin qu'ils soient prêts en cas de montée.

La formation des encadrants de jeunes est essentielle, mais elle représente un coût pour les clubs. La LFHF travaille actuellement à trouver des solutions pour atténuer ces coûts.

Question d'un éducateur de Roubaix Wervicq féminin : *C'est une bonne chose que les éducateurs soient formés. Toutefois, se pose la question de l'accès à la formation et une personne qui veut progresser est bloquée, le BMF est offert à tout le monde. Cependant le BEF*

est plus fermé et ne permet pas à un éducateur désireux d'y avoir accès, il n'y a pas besoin d'être un ancien joueur de bon niveau pour être un bon entraîneur. Donc avec ces réformes qui vont être plus strictes, avec R1 et BEF obligatoire, on se demande si l'accès sera plus facile car si cela reste en l'état actuel seul un ancien professionnel peut se reconverter et les éducateurs classiques devront rester à un petit niveau même si on accompagne au quotidien les équipes.

Cédric Bettremieux précise que le BEF (Brevet d'Entraîneur de Football) n'est pas équivalent au BEPF (Brevet d'Entraîneur Professionnel de Football) et n'est pas exclusivement réservé aux anciens joueurs professionnels. Il explique que le niveau des diplômes est établi par l'IFF (Institut de Formation du Football) et que l'objectif de la LFHF est de former un maximum de personnes. Cependant, il reconnaît que plus le niveau de formation s'élève, plus les exigences et les difficultés augmentent.

Il souligne qu'il y a un nombre de places limitées, déterminé par l'IFF, et que la LFHF n'a pas le pouvoir de décider du nombre de places disponibles au niveau régional. Enfin, il rappelle que les critères de sélection pour ces diplômes sont établis afin de garantir la qualité et la valeur de la formation.

Question d'un autre représentant de club : La réponse n'est pas claire, la question posée depuis des années est de savoir si on augmente la capacité des éducateurs qui peuvent passer le BEF.

Cédric Bettremieux répond que la LFHF n'a pas la capacité de décider du nombre de places disponibles pour les diplômes. Malgré les efforts de la Ligue pour obtenir une augmentation du quota avec l'IFF, le nombre de places a en réalité été réduit. Cette diminution est liée à la nature professionnelle de ces diplômes et à un manque d'employabilité après leur obtention. L'État souligne qu'il n'existe pas un taux d'emploi suffisant pour justifier un plus grand nombre de diplômés, car le diplôme ne garantit pas forcément un emploi dans un club par la suite. Il rappelle également que la LFHF risque une amende de 5 200 euros s'il y a un stagiaire supplémentaire dans les formations.

Thomas Robail précise que la réduction des places a affecté plusieurs diplômes. Par exemple, le BEF a été ramené à 24 places par session, et seule la Ligue de Paris bénéficie de deux sessions. Le nombre de places pour le BMF a également été réduit, passant de 120 à 24. Concernant la professionnalisation, il souligne qu'il est rare de trouver quelqu'un qui vit uniquement du BMF. L'objectif est donc de créer une filière bénévole permettant à une personne de conserver son emploi principal tout en augmentant son niveau de diplôme pour évoluer au niveau régional.

VOTE N°4 : Approuvez-vous les modifications règlementaires du Statut des Educateurs ?

VOIX OUI : 62.59 %

VOIX NON : 37,41%

Julie Creusevot annonce que le quorum était atteint avec 72,5% des voix et 55,5 des clubs représentés.

Présentation du barème financier et du budget prévisionnel de la saison 2024/2025 par Gérard PIQUE – Trésorier Général de la LFHF

Gérard Pique indique que, dans le cadre de sa mission de trésorier, son intervention se décomposera en trois parties.

Tout d'abord, il abordera l'activité financière de la LFHF au cours des dix premiers mois de la saison en cours et les enseignements à tirer pour les saisons à venir.

Ensuite, il présentera les évolutions significatives du barème financier ainsi que la réflexion sur l'élaboration d'un règlement financier intégré dans le programme général d'accompagnement des clubs.

Enfin, il exposera le budget prévisionnel pour la saison 2024/2025.

1 – Présentation d'indicateurs financiers

Gérard Piqué présente un tableau récapitulatif des indicateurs significatifs de l'activité de la LFHF, soulignant ainsi la stabilité financière de cette dernière. Il précise que, malgré l'absence de la vente de l'ancien siège de la Ligue de Picardie, la trésorerie, grâce à l'aide du PGE de 1 000 000 euros, a permis de répondre aux besoins courants de l'activité de la LFHF et de réaliser quelques investissements.

Il rappelle que, compte tenu du faible niveau de résultat positif, si aucune action significative n'est entreprise pour redresser la situation, la trésorerie se détériorera inévitablement.

Gérard Piqué annonce également que la période post-COVID a été très favorable pour l'activité de la LFHF ainsi que pour l'ensemble des clubs, qui ont vu le nombre de licences émises passer à plus de 261 000, contre un peu moins de 208 000 en juin 2021, soit une hausse de plus de 25 %.

De même, les activités périphériques ont connu une croissance, notamment pour l'IR2F et le marketing des événements. Le chiffre d'affaires du centre technique d'Amiens a également augmenté, atteignant 350 000 euros, bien qu'il ne couvre que les amortissements du bâtiment et les frais d'emprunts.

Il apporte également une analyse concernant les montants imputés aux clubs pour les amendes disciplinaires. Ces dernières montrent, pour la première fois cette saison, que le niveau des amendes pour les catégories jeunes tend à rejoindre celui des catégories seniors.

2 – Evolution du barème financier :

Les droits de mutation du barème 2024/2025 restent identiques à ceux de la saison 2023/2024. Les droits de mutation pour la saison 2024/2025 restent identiques à ceux de la saison 2023/2024.

Concernant la tarification des licences, un alignement de 1,80 euro sera appliqué aux licences des catégories U6 à U12, afin de correspondre au coût actuel d'une licence établi par la LFHF. Ce tarif inclut une contribution pour l'assurance, les coûts généraux de fonctionnement de la LFHF, et notamment les frais de personnel du service des licences. Cet alignement est conforme aux directives bancaires qui ont permis à la LFHF d'obtenir le PGE en avril 2021.

En outre, pour toutes les catégories, y compris les U6 à U12, une contribution additionnelle de 2,20 euros sera mise en place. Cette contribution est justifiée par trois éléments :

- Le suivi de l'évolution des coûts liés à l'inflation, qui a impacté les frais de fonctionnement de la LFHF. Pour rappel, l'inflation a augmenté de plus de 10 % entre juillet 2022 (date de la dernière hausse des licences de +1,80 euro) et juin 2024.

- Le renforcement du financement du programme d'accompagnement des clubs, à destination des sept districts, pour la prochaine mandature.
- Le rattrapage progressif du déficit de 1 261 000 euros accumulé lors de la mandature 2017/2021, qui reste toujours pertinent.

En ce qui concerne les autres aspects du barème financier, Gérard Piqué présente quelques ajustements et corrections. Les deux principales modifications concernent :

- La demande d'accord pour un changement de club. Il est précisé qu'un délai de sept (7) jours est accordé au club quitté pour répondre à la demande d'accord, soit par une acceptation soit par un refus. En l'absence de réponse dans ce délai, une astreinte, définie par le barème financier, pourra être appliquée par jour de retard au club quitté. Toutefois, pour éviter les abus, un montant maximum de 800 euros a été fixé.
- La deuxième modification, d'ordre disciplinaire, concerne le maintien de l'amende de 35 euros pour tout avertissement au-delà du troisième.

3 – Mise en place d'un règlement financier :

Dès le début de la saison 2025/2026, un règlement financier sera mis en place. Sa présentation sera effectuée aux clubs et il sera intégré au programme d'accompagnement des clubs en septembre 2024.

Ce règlement financier aura pour objectif de définir les obligations des clubs et de leurs dirigeants, la périodicité de l'émission des relevés financiers, ainsi que les modalités de règlement, en particulier les délais. Il précisera également les procédures et sanctions en cas de non-paiement.

En outre, les modalités à suivre en cas de difficultés financières seront définies, tout comme les avantages accordés aux clubs respectant scrupuleusement les modalités de règlement.

4- Budget prévisionnel saison 2024/2025 :

Gérard Piqué indique que le budget prévisionnel de la LFHF pour la saison 2024/2025 a été établi sur la base des comptes arrêtés à fin avril 2024 et des différentes modifications apportées au barème financier, en prenant en compte un effectif prudent de 250 000 licenciés.

Compte tenu des budgets des principales commissions et de leur évolution, ainsi que de la politique des ressources humaines, le budget s'élève à 12 568 000 euros, soit une hausse d'environ 11 % par rapport à celui de l'an dernier.

Il est ventilé comme suit :

Produits : Les revenus provenant des ventes, licences, cotisations et droits d'engagements s'élèvent à 6 800 000 euros, représentant 54 % du total des produits, sur la base de 250 000 licenciés, un léger retrait par rapport à la saison actuelle où le nombre de licenciés avoisine les 261 200. Les versements de la FFF, incluant subventions, conventions d'objectif et pôle espoirs, s'élèvent à 2 513 000 euros, représentant 20 % du total des produits, ce qui constitue une légère baisse par rapport aux versements de cette saison. L'activité de l'Institut Régional de Formation de Football (IR2F) devrait générer environ 760 000 euros de chiffre d'affaires, un chiffre à comparer avec les prévisions de 2018/2019 qui s'établissaient aux environs de 300 000 euros. Une augmentation du chiffre d'affaires du CTFD d'environ 400 000 euros est également prévue grâce au renouvellement du programme de stages d'été 2024 et à la croissance des activités externes, notamment avec l'accueil de l'équipe paralympique du Japon en août 2024. Néanmoins, il souligne que la couverture des charges fixes, d'environ 600 000 euros, reste

insuffisante, et qu'une révision de la stratégie commerciale sera nécessaire pour permettre au CTFD de couvrir à minima ces charges et de générer une activité commerciale régulière.

Subventions : Il mentionne l'aide importante du Conseil Régional, à hauteur de 124 000 euros, dont 70 000 euros pour les pôles espoirs féminins et masculins de Liévin, ainsi que celle de l'Agence Nationale du Sport, à hauteur de près de 76 000 euros, dont 22 000 euros pour les deux pôles. Il remercie vivement ces deux instances publiques pour leur soutien au développement des pratiques sportives, en espérant que cette aide pourra être ajustée en fonction des contraintes liées à l'inflation.

Charges : Les frais de personnel interne se stabilisent par rapport au budget de l'an dernier, se maintenant à un taux de 29 %, identique à celui de la saison précédente. Les charges liées aux prestations des arbitres et la contribution demandée aux clubs régionaux (seniors, féminins, jeunes et futsal) sont quasiment à l'équilibre, avec un écart de 10 000 euros correspondant aux frais de traitement administratif supportés par la LFHF.

L'ensemble des projets et nouveautés présentés par le Président sont intégrés dans ce budget. Au total, le résultat prévisionnel est estimé à environ 400 000 euros en positif, contre -100 000 euros l'année dernière.

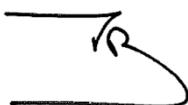
Concernant la trésorerie, en cas de réalisation de ce budget, elle sera impactée de manière similaire, et ce malgré la poursuite du programme de remboursement des emprunts de 700 000 euros par saison.

En conclusion, bien que les besoins de refinancement de la Ligue restent d'actualité, les augmentations de cotisations licences demeurent raisonnables et cohérentes. Elles sont en phase avec les besoins actuels et futurs pour soutenir le plan d'aide aux clubs, ainsi que pour compenser l'évolution des mécanismes économiques généraux, notamment l'inflation qui affecte chacun d'entre nous. Ces ajustements, calculés au plus juste, devront être accompagnés de décisions fortes concernant le développement des autres activités de la LFHF (activité commerciale continue du CTFD, obtention du dossier Pôle France Futsal à Amiens, renforcement des activités marketing), ainsi que par un contrôle rigoureux des dépenses via le fonctionnement des commissions et le rôle crucial du personnel salarié dans l'application de bonnes pratiques à chaque niveau.

Mot de la clôture du Président de la LFHF **Fin de l'assemblée générale**

Le Président remercie l'ensemble des participants présents lors de l'Assemblée et clôture celle-ci en souhaitant aux dirigeantes et dirigeants de clubs une excellente fin de saison.

Pauline BLONDEAU
Secrétaire Générale



Cédric BETTREMIEUX
Président

